

Zeitschrift: Ethnologica Helvetica
Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
Band: 6 (1982)

Artikel: Bujumbura : lecture de son urbanisation
Autor: Gurtner, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUJUMBURA: LECTURE DE SON URBANISATION

Pierre Gurtner

Le terme d'urbanisation revêt une double acceptation si on considère l'urbanisation "as a social process" (Little 1974), en étudiant l'apprentissage comportemental de la vie urbaine et tous les éléments matériels et non matériels de culture impliqués, ou si on se préoccupe de la croissance physique de la ville telle qu'un urbaniste l'envisagera en examinant l'extension des zones urbaines, la transformation des bâtis et des infrastructures.

Pour analyser le processus d'urbanisation de Bujumbura, la méthode d'approche jouera sur cette double définition: une lecture morphologique de l'espace urbain sera confronté à quelques facteurs qualifiant le mode d'habiter l'espace. C'est dans ce cadre que la problématique de la bidonvillisation, devenue un corollaire indissociable des théories sur l'urbanisation des pays en voie de développement, sera confrontée au cas particulier.

L'urbanisation de Bujumbura, capitale et seule grande ville comptant environ 135'000 habitants, se démarque en bien des points d'autres capitales africaines. Aussi l'examen de sa croissance requiert-il d'autres paramètres théoriques que ceux fréquemment évoqués. Bien qu'ils ne soient pas fondamentalement contredits, ils perdent dans ce contexte de leur acuité en ne revêtant qu'une importance mineure.

Ainsi, par exemple, l'explication des croissances urbaines renvoie-t-elle souvent à l'analyse des relations ville-campagne décrites à l'aide des facteurs push et pull qui désignent respectivement toutes les formes de répulsion du monde rural et toutes les formes d'attraction opérées par

le milieu urbain. Certes, l'examen des relations entre les facteurs push et pull a permis de distinguer les causes de l'urbanisation liées à l'industrialisation en Occident, des causes de croissance des villes du Tiers monde liées davantage à la déstructuration des campagnes; et Bujumbura de ce point de vue se conforme à cette analyse, puisque le rôle de l'industrie y est effectivement très modeste. Cependant, Bujumbura se distingue d'autres capitales d'Afrique noire par son taux d'immigration (croissance annuelle de 2,2%) inférieur même à son taux de croissance naturelle (environ 2,5%).

1. Croissance morphologique de Bujumbura

Bujumbura est née de la domination coloniale, et le plan de ville actuel en porte des signes tangibles.

Son site ne la prédestinait en rien à devenir capitale face à la réalité antérieure à la colonisation, car la ville occupe une position géographiquement décentrée (proche de l'actuelle frontière zaïroise). De plus, elle est bâtie sur des terres insalubres et des blocages culturels existaient à son propos. Un dicton murundi dit: "Le roi qui voyait la plaine, mourait" (Mworoha 1977). La civilisation burundaise s'est développée dans les collines dédaignant le lac et ses rives infestées de paludisme. Hormis la capitale royale de Bukeye habitée par 2000 âmes au plus, le territoire du Burundi ne comprenait pas d'agglomération; l'habitat, comme dans les pays voisins, y est dispersé.

Les Allemands, qui ont hérité du territoire du Burundi actuel suite à la conférence de Berlin 1884-85, ont choisi le site de Bujumbura pour y transférer un avant-poste militaire. Le lieu situé en bordure du lac présente une ancre facile d'accès; il a été estimé propice à une pénétration vers les terres¹.

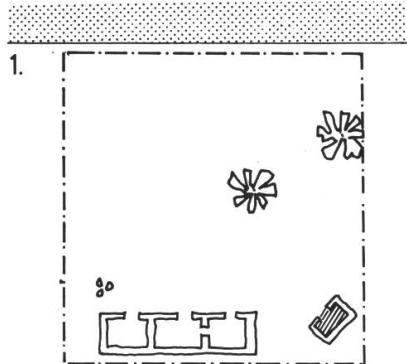
1 Les raisons du choix du site de Bujumbura sont expliquées plus amplement par Jean-Baptiste Gatali (1979) dans son article: Bujumbura, des origines à nos jours: essor spatial et démographique.

SCHEMA D'OCCUPATION SPATIALE DE LA PARCELLE

LA DENSIFICATION DES BATIS S'OPERE SELON UN PROCESSUS D'OCCUPATION DU SOL SEMBLABLE POUR LA MAJEURE PARTIE DES PARCELLES. LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE EST FONCTION SURTOUT DU TEMPS ET DES CONDITIONS MATERIELLES DE SES OCCUPANTS ; ELLE PEUT ETRE DECOMPOSEE EN QUATRE PHASES :

PHASE 1

DEFRICHAGE DE LA PARCELLE ET CONSTRUCTION SUR LE FOND D'UNE HABITATION EN MATERIAUX TRADITIONNELS (BRIQUES DE TERRE CRUE ET COUVERTURE DE PAILLE). PIECES EN ENFILADE DE 3M. DE LARGE ENVIRON. LATRINES, DOUCHIERES ET FOSSE A ORDURES SONT LOCALISEES LE PLUS A L'ECART DE LA VOIE PUBLIQUE; LES LIEUX DE CUISINE EGALLEMENT.

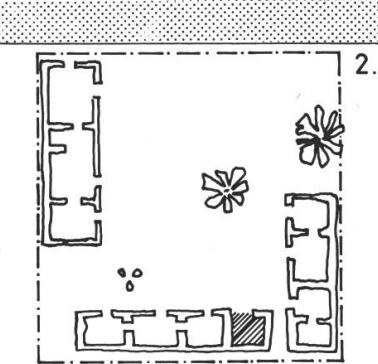


1.

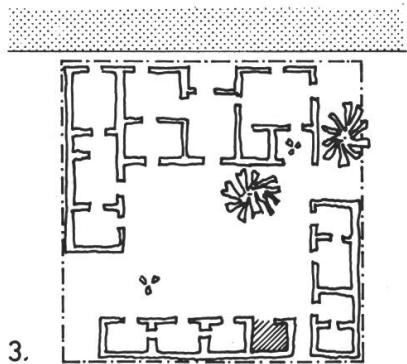
PHASE 2

PHASE D'EXTENSION DES CONSTRUCTIONS. OCCUPATION DE L'ESPACE PERIPHERIQUE DE LA PARCELLE. CONSTRUCTION D'ANNEXES DE TAILLE IDENTIQUE EN MATERIAUX TRADITIONNELS.

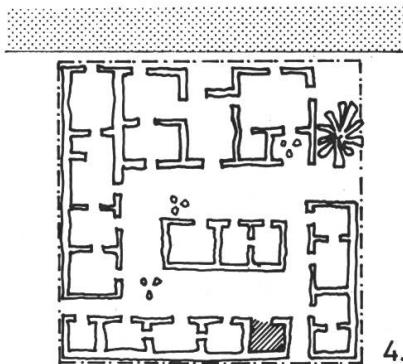
/// POSITION DES LATRINES & DOUCHIERES
◎ LIEUX DES CUISINES



2.



3.



4.

PHASE 3

CONSTRUCTION DE LA "FAÇADE" DE LA PARCELLE : EDIFICATION D'UNE MAISON EN BRIQUES CUITES ET A COUVERTURE DE TOLE. LE BATI PROFOND DE 5 A 7M. REFLETE UNE DISTRIBUTION INTERIEURE AVEC UN SALON CENTRAL, UNE "BARZA" (VERANDA) EN FRONT DE RUE ET DEUX RANGEES DE PIECES, LES UNES SUR RUE, LES AUTRES SUR COUR.

PHASE 4

SURVIENT DANS LES QUARTIERS LES PLUS DENSIFIES. L'ESPACE COUR Y EST SACRIFIÉ AU RENDEMENT MONÉTAIRE. LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS SONT DUES A LA CROISSANCE DE LA FAMILLE OU DESTINÉES A LA LOCATION. LES CHAMBRES SUR RUE PEUVENT ETRE TRANSFORMÉES EN BOUTIQUES ET LES ANNEXES SERVIR DE DÉPOTS.

Le relief comprend une première bande côtière relativement insalubre, marécageuse et inondable, puis un plateau régulier situé sur des terres alluviales, et délimité à l'est par un front collinaire abrupt.

Le besoin en main-d'œuvre pour la construction d'un camp militaire situé sur le plateau a abouti à la constitution d'une cité indigène qui fut cantonnée en-dessous, au bord du lac. Ce quartier, appelé aujourd'hui quartier asiatique, tire son nom des commerçants qui vinrent s'installer lorsque le Burundi s'est ouvert au commerce extérieur en 1908.

Les principales lignes de force morphologiques du tissu urbain de Bujumbura sont dues à la colonisation belge, qui a suivi la domination allemande après 1918. Un centre commercial et administratif s'est développé sur les lieux du camp des Allemands, jouxtant les zones résidentielles blanches. La politique de l'urbanisation coloniale belge tient en quelques principes: celui du fonctionnement, du contrôle et de la sécurité. Il en résulte une séparation topographique avec une large distance non-aedificandi entre la ville européenne et les nouveaux espaces affectés aux cités indigènes. Ce principe dichotomique reflète une volonté de ségrégation raciale, qui se trouve exprimé spatialement à différentes échelles.

Deux quartiers de peuplement noir sont nés successivement, (Buyenzi et Bwiza), construits selon le même schéma directeur. Il s'agit d'un quadrillage de l'espace en îlots répétitifs, composés chacun de dix parcelles carrées de 20 mètres de côté, alignées en deux bandes de cinq parcelles. Un réseau orthogonal d'avenues aussi larges que les parcelles elles-mêmes délimite les groupes de parcelles.

La saturation en densité de population de ces deux zones va provoquer des départs spontanés vers la périphérie, départs qui inciteront l'administration belge à planifier des quartiers encore plus à l'écart du centre. Ce sera la création, vers 1955, de la zone nord, sise à deux heures de marche du noyau commercial. Ces quartiers nord sont dûs

autant à une décompression nécessaire qu'à une immigration urbaine continue analysable à l'aide des facteurs push et pull. La situation particulièrement excentrée ne répond pas qu'à des objectifs de sécurité, mais également à un besoin: celui d'implanter les lieux d'habitat à proximité des zones de production agricole capables d'alimenter la consommation urbaine.

La croissance de toute ville s'opère selon deux principes corollaires: l'extension spatiale, et, suivant les pressions effectuées sur les terrains déjà construits, également la densification.

L'extension spatiale de l'habitat populaire à Bujumbura s'exprime sous deux formes:

1. le lotissement et l'équipement de parcelles nouvelles
2. l'appropriation spontanée de terrains.

Ces deux modes d'extension diffèrent puisque l'un est l'expression d'une volonté de la municipalité, et l'autre l'expression directe mais non planifiée des besoins de la population.

Les quartiers dits spontanés qui se greffent sur Bujumbura jouxtent les quartiers populaires planifiés et s'appuient sur leurs infrastructures, profitant des bornes-fontaines surtout. La localisation des quartiers spontanés témoigne de la conscience aiguë qu'en ont leurs habitants des problèmes fonciers puisque leurs habitations n'empiètent pas sur la limite administrative urbaine. S'il est juste de qualifier ces quartiers de spontanés, il est par contre abusif de les considérer comme des bidonvilles illégaux, car la tenure foncière des zones situées hors des limites régies par l'administration municipale est sans rapport avec le droit en vigueur à l'intérieur du périmètre urbain.

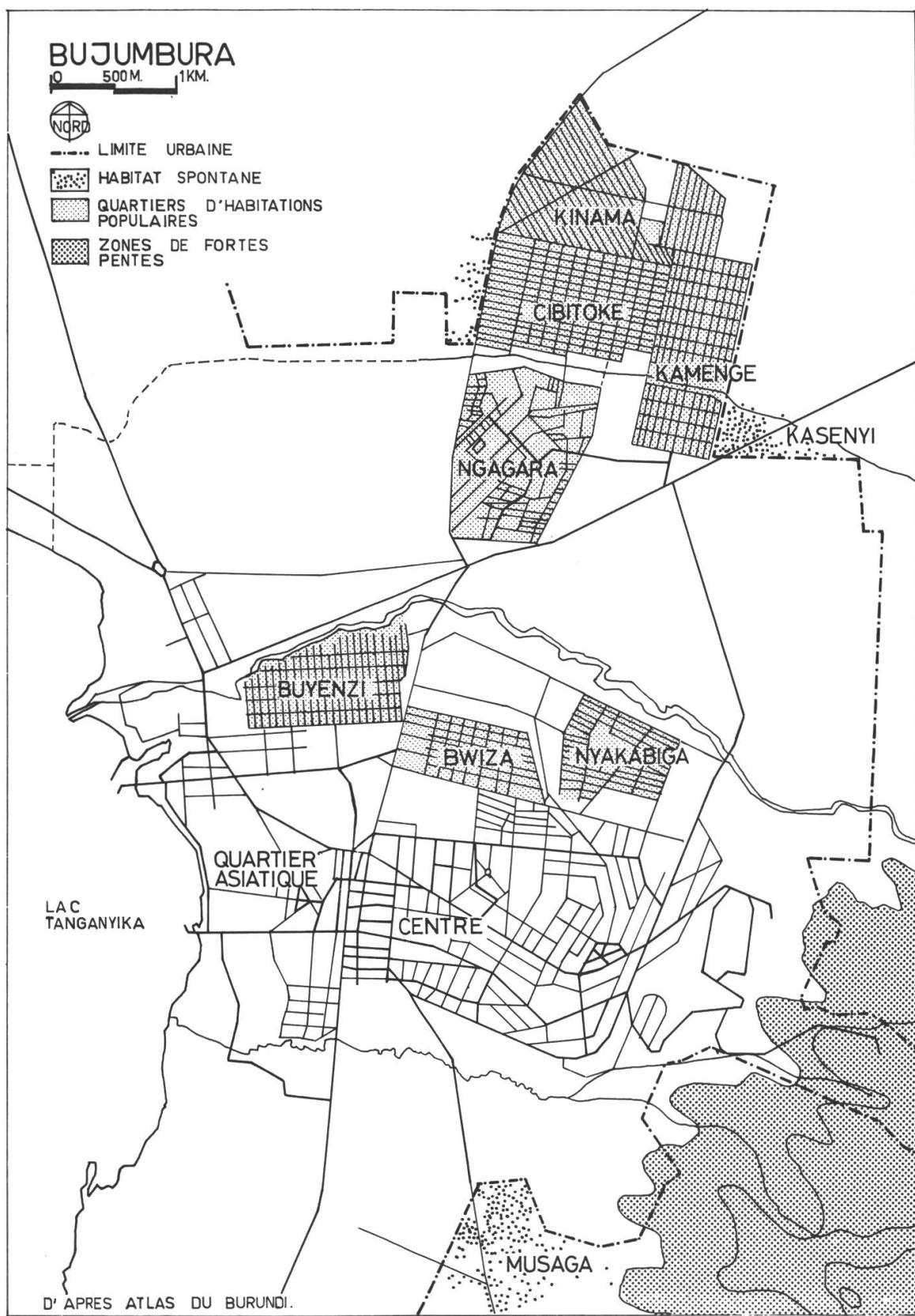
Le Burundi reconnaît l'existence, pour l'intérieur du pays, du droit coutumier qui permet un morcellement des terres au gré des besoins et des volontés de ses occupants.

Au sein du périmètre urbain, par contre, deux droits fonciers différents sont en vigueur:

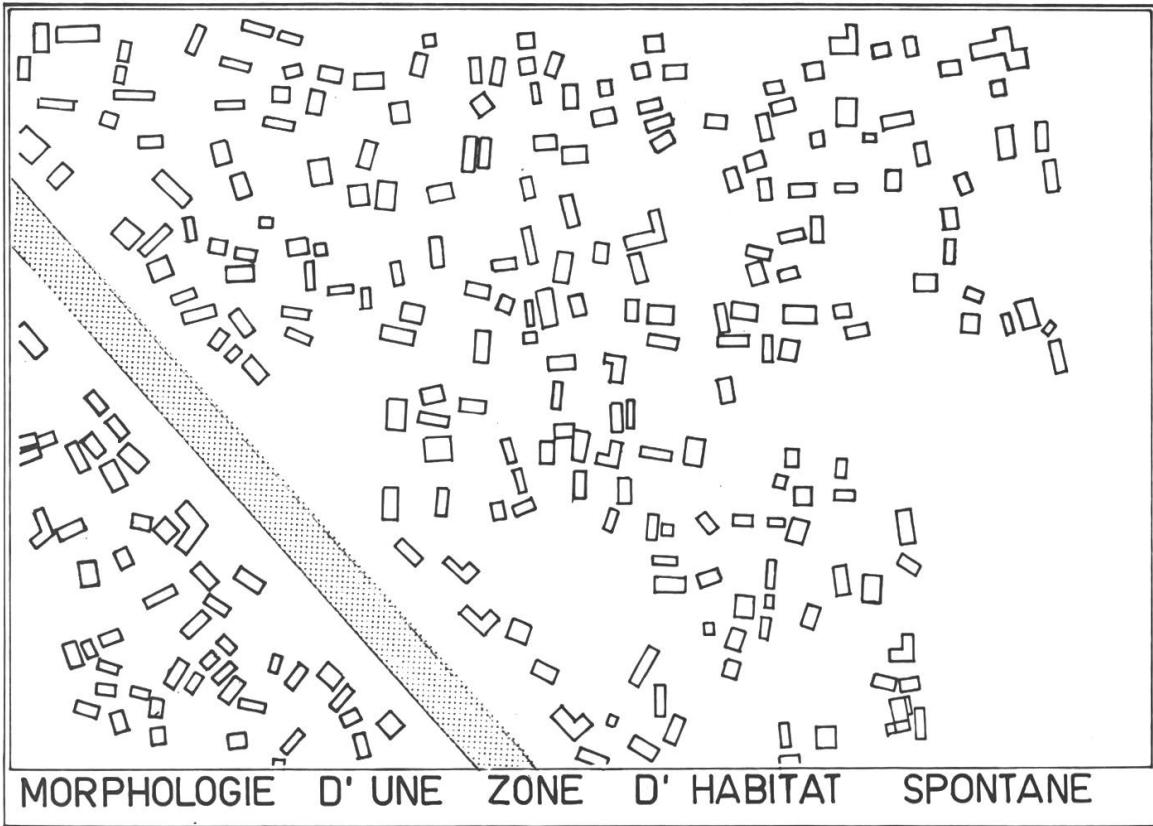
1. Le premier concerne principalement le centre administratif, la zone industrielle et les quartiers résidentiels aisés. Il est basé sur le droit écrit européen et a été instauré par les Belges pour régler les litiges à propos des espaces de résidence et de commerce occupés par les colons.
2. Le second est un droit dit extra-coutumier qui s'applique à tous les quartiers d'habitat populaire. Il a été instauré lors de la création des zones ségrégées de peuplement noir dans le but d'assurer le contrôle du découpage parcellaire et l'usage des services publics. Respecté dans ses grandes lignes, il confère un visage de similitude à tous les quartiers populaires; les profils de rues et les vues aériennes dénotent d'un même esprit d'une zone à une autre. A signaler une exception: une zone dont le découpage morphologique diverge (N'Gagara). Implantée en guise de liaison entre les zones nord et les zones centrales, elle est le résultat d'une seule opération immobilière. Il s'agit d'un lotissement d'habitations contiguës de conception européenne, destiné aux fonctionnaires et cadres nationaux.

Les zones spontanées par contre prennent une apparence de mosaïque abstraite, car le droit coutumier, valable pour la répartition des terres de culture et des rugos traditionnels, se révèle inopérant pour une structure urbaine d'influence européenne. Il entrave l'aménagement par la municipalité de canalisations d'eau et de voies de desserte.

La croissance par densification des parcelles des zones extra-coutumières peut être décomposée en un scénario unique à plusieurs phases, tel que le schéma le reproduit. L'âge du quartier évidemment est à mettre en relation avec sa densité, mais des facteurs économiques ou autres viennent également influer, en accélérant ou ralentissant, le déroulement des phases de densification. Toute zone dans des proportions différentes est représentative de l'ensemble des phases décrites.



SCHEMAS DE :
MORPHOLOGIE D' UN QUARTIER EXTRA - COUTUMIER



L'unicité du processus d'implantation des bâtis sur l'espace de la parcelle traduit une attitude urbaine qui curieusement ne véhicule aucun particularisme ethnique national ou religieux. Kenneth Little (Little 1974) voit dans la politique coloniale belge en général une volonté de régulariser la migration vers la ville pour l'établir en classe urbaine permanente, mais également une volonté de décourager l'identification tribale par un système d'accésion aux parcelles d'habitat basé sur la disponibilité monétaire des prétendants aux parcelles.

2. L'éclairage des paramètres socio-économiques

Un examen de la spécificité de chaque zone et de sa population, et un examen des rôles respectifs des zones et de leur évolution dans le jeu des polarités d'attraction s'imposent pour la compréhension de l'urbanisation de Bujumbura.

Le choix fragmentaire de quelques critères statistiques d'analyse, s'il n'écarte pas une certaine part d'arbitraire, avoue également une ambition limitée: celle de susciter une interrogation sur la nature de l'urbanisation. Le recours aux chiffres statistiques présente de plus un avantage: celui de discerner des tendances tout en préservant l'anonymat des représentants de ces tendances².

— La stabilité de la population.

Une enquête socio-économique (SEA, 1978) a permis de relever une stabilité exceptionnelle de la population et de façon étonnante indépen-

2 L'ensemble des informations statistiques se base sur une enquête socio-économique entreprise en 1978 et ayant porté sur 6000 chefs de ménage répartis sur l'ensemble des quartiers indigènes. L'enquête de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'Université du Burundi a été axée sur le revenu et la consommation des ménages, l'habitat et les mouvements de population. Quelques monographies personnelles semblent confirmer l'argumentation dressée sur la base des critères statistiques.

damment du niveau d'équipement des quartiers ayant été l'objet d'enquêtes. La durée de séjour des habitants des quartiers les plus démunis en écoles, centres de santé, bornes-fontaines et ramassage d'ordures, sont les trois quartiers sis en zone nord ainsi que les deux zones d'habitat spontané: Kasenyi et Musaga. Or le tableau ci-dessous exprime l'absence de différences notoires par rapport aux durées de séjour dans les zones mieux pourvues en équipements publics.

Durée de séjour dans le quartier de résidence pour les principaux quartiers d'habitat populaire:³

	depuis la naissance	depuis plus de 10 ans	depuis moins de 3 ans
Zones centrales:			
Buyenzi	28%	52%	8%
Bwiza	11%	56%	13%
Nyakabiga	3%	51%	9%
Zone:			
N'Gagara (quartier fonctionnaires et cadres)	3%	63%	12%
Zones nord:			
Cibitoke	14%	54%	9%
Kamenge	27%	57%	4%
Kinama	23%	63%	5%
Zone spontanée:			
Musaga	12%	51%	9%

Ce tableau tend à montrer que Bujumbura se démarque de nombre d'autres villes africaines par la stabilité de sa population et par une très faible importance des circuits d'intégration qui voient les immigrants changer successivement d'habitat marquant des paliers d'adaptation

³ Les chiffres de ce tableau sont extraits du rapport intermédiaire du Projet de développement urbain du Burundi. MTP&L & Urbaplan 1979.

urbaine. Ces circuits d'intégration⁴ accentuent généralement la spécificité des zones, conférant aux quartiers les plus proches du centre un rôle d'accueil et aux quartiers plus excentrés une stabilité plus grande. Or, à Bujumbura, l'habitat sur ce point ne présente pas de différence notable.

— Condition de détention de logements: propriétaires et locataires.

L'existence des circuits d'intégration successifs devrait selon toute vraisemblance montrer un rapport de locataires très supérieur dans les zones centrales que dans les zones nord; or la différence, si elle est décelable, n'est que peu accusée. Ce qui frappe avant tout, c'est le faible nombre de locataires dans l'ensemble des zones.

Dans la zone spontanée de Musaga, il n'excède pas	10%
Dans les 2 quartiers les plus spécifiquement ruraux de la zone nord:	
à Kinama	7%
à Kamenge	11%
Le quartier le plus récent de la zone nord: à Cibitoke	28%
Le nombre de locataires dans les 2 zones les mieux centrées croît:	
à Bwiza	23%
à Buyenzi	30%

L'interprétation de ces chiffres exige d'autant plus de prudence que les pyramides des âges de chaque quartier présentent une structure très régulièrement symétrique.

⁴ Jean-Marie Gibbal a cherché, à partir de l'exemple d'Abidjan, à démontrer l'importance des circuits d'intégration pour les grandes villes d'Afrique tropicale.

— L'équilibre entre nombres d'hommes et de femmes.

La comparaison des pyramides des âges permet de constater un équilibre entre les proportions d'hommes et de femmes résidant dans les zones. Tout semble indiquer que le nombre d'hommes venant à la ville louer une chambre en célibataire en quête d'emploi et en laissant leur famille dans le monde rural ne peut être érigé en règle générale contrairement à beaucoup de villes africaines.

Un autre indice vient confirmer cette hypothèse. L'agriculture urbaine occupe une place de choix dans le fonctionnement économique de Bujumbura, or il semblerait que la tradition culturelle veuille que des hommes seuls ne cultivent pas les terres; c'est leurs épouses qui le font. E. Twagilimana (1979) l'atteste relevant sur 200 enquêtes un nombre étonnant de veuves s'adonnant à l'agriculture urbaine (50 cas sur 200 enquêtes).

— La paysannerie urbaine et les emplois à Bujumbura.

La plupart des villes d'Afrique tropicale maintiennent parallèlement au développement de l'industrialisation des activités rurales. Mais peu en sont autant dépendantes que Bujumbura qui avec son tissu morphologique très aéré consacre les 30% de sa surface aux cultures maraîchères.

A Bujumbura, l'intérêt est évident et toutes sortes de stratégies se développent pour obtenir même à titre provisoire un lopin de terre à cultiver; car le Burundi est un pays enclavé où les pénuries de ravitaillement alimentaire sont fréquentes et où l'auto-consommation devient une nécessité.

Le rôle de l'agriculture varie certes suivant les zones. Mais il reste prépondérant même dans les zones centrales et peuplées à Bwiza et Buyenzi, où l'on estime, sans tenir compte des activités secondaires, qu'une personne sur cinq y pratique l'agriculture en activité principale.

Beaucoup d'anciens habitants de Buyenzi, même âgés, ont conservé des champs en bordure de la limite administrative urbaine et salariant des employés pour les cultiver. On rencontre également parfois un système de métayage.

En zone nord, le quartier de Kinama avoue une orientation primordiale sur les cultures maraîchères. Malgré son ancienneté relative (créé en 1955 environ), Kinama conserve une forte partie des parcelles pour la culture maraîchère urbaine et la surface bâtie des parcelles ne dépasse pas 20% en moyenne. On estime que près de 40% des personnes actives vivraient directement de l'agriculture urbaine. Dans les deux autres quartiers ce nombre dépasserait les 20% également.

Dans les zones nord le nombre d'artisans avoisine un quart des personnes actives, mais ne dépasse pas 15% dans les zones centrales où se trouvent concentrés des employés de l'administration,

(près de 25% à Buyenzi
35% à Bwiza, et Nyakabiga
25% à Cibitoke,
mais peu dans les autres zones).

Les activités dues au commerce dépassent les 25% sur les trois quartiers du centre, mais retombent entre 5 et 10% pour les zones nord.

Enfin le secteur informel qui regroupe les personnes dites "sans activités professionnelles principales" avoisine 20% dans les deux zones les plus denses Bwiza et Buyenzi, mais oscille autour de 10% dans les autres zones. Il faut ajouter à ces chiffres le rôle non négligeable des enfants qui par leurs activités contribuent aux revenus des ménages en se situant en prise directe sur le secteur informel et le gonflant passablement.

3. Dichotomie spatiale et principe du fonctionnement alimentaire de la ville

L'incidence toute particulière de l'agriculture sur le développement spatial appelle une interrogation sur le fonctionnement de la ville.

Les zones spontanées bien qu'administrativement séparées de la ville trahissent une étroite interdépendance avec celle-ci. Leur localisation géographique en constitue un premier indice; un deuxième indice provient de l'observation architecturale des bâtis respectivement situés sur les zones extra-coutumières et sur les zones spontanées. Ils présentent tous deux des morphologies des bâtiments et des matériaux de constructions identiques et apparemment des potentialités économiques similaires; seules les règles d'implantation varient. Un troisième indice est fourni par les circuits d'approvisionnement et d'écoulement des denrées alimentaires. Il permet d'échafauder une hypothèse sur l'équilibre de la ville entière. En effet, à travers l'étude des marchés du matin et de l'après-midi, et, par l'analyse d'une part de leurs sources d'approvisionnement, d'autre part des mouvements pendulaires des acheteurs et vendeurs, on constate que le système d'approvisionnement de Bujumbura fonctionne sur deux pôles indépendants. Le trafic des denrées démontre l'existence, nutritionnellement parlant, de deux villes parallèles: la ville centrale avec son grand marché du matin placé au centre de la ville moderne, et, la ville nord avec un second marché du matin à N'Gagara. Tant la ville nord que la ville centrale possèdent des marchés secondaires l'après-midi où les produits du matin sont écoulés à l'unité, parfois déjà conditionnés. On constate pour la vente ou l'achat de denrées alimentaires un faible trafic entre les zones centrales et les zones nord. Deux raisons peuvent être invoquées pour justifier cet état de fait:

- les transports collectifs sont trop onéreux en regard des revenus escomptés
- les distances trop grandes pour que le commerce se fasse en transport par tête.

L'indice déterminant réside dans la localisation des zones de production maraîchère. Les zones d'habitat nord (spontanées et extra-coutumières) s'appuient sur les terres sises à leur périphérie nord, et les zones centrales (Musaga compris) sur les terres du sud de la ville et sur les terrains agricoles séparant les zones centrales des zones nord.

Il est probable que la nécessité de surfaces maraîchères à proximité des zones d'habitat ait contribué à éviter de façon naturelle la création de zones spontanées d'habitat sur la bande de terrain non-aedificandi entre les zones nord et les zones centrales que l'administration belge avait déjà préservée.

La description des relations entre les zones nord et les zones centrales doit être complétée par une précision: au cœur de la zone nord figure le quartier le plus récent de Bujumbura (Cibitoke). Sa densification rapide est à lier au fait qu'il présente une plus forte proportion de locataires et de fonctionnaires que les autres quartiers nord. Etant l'objet de beaucoup de pressions pour l'accession à des parcelles, même de la part d'habitants tirant leur revenu du centre ville, Cibitoke pourrait être révélateur du besoin général actuel en parcelles constructibles.

4. Conclusion

En conclusion, il importe de revenir sur la nature des zones spontanées de Bujumbura. Nous avons vu que les types de bâtis y étaient identiques à ceux rencontrés dans les quartiers extra-coutumiers, que les données socio-économiques relatives aux populations des zones spontanées également et, que les seuls points de divergence portaient sur la forme des parcelles, sur la disposition de leurs bâtis et sur une accessibilité illégale aux services équipant les quartiers voisins. Cette homogénéité entre les zones d'habitat indigène, tant extra-coutumières que spontanées, montre que le cas de Bujumbura ne répond que mal aux descriptions classiques que les théories de l'urbanisation du tiers-monde se plaisent

à dresser en associant aux zones spontanées des images de sous-intégration ou de bidonvillisation de l'habitat.

Est-il encore pertinent de parler de bidonvillisation, de sous-intégration pour l'ensemble des quartiers indigènes (soit plus des quatre cinquièmes de la population totale de Bujumbura), sous prétexte qu'en s'appuyant si fortement sur l'agriculture urbaine, ces quartiers représentent une déviation pathologique de ce que devrait être une ville?

Ne faut-il pas plutôt voir dans l'importance de l'agriculture urbaine et dans le tissu très dispersé qui en résulte, des facteurs positifs permettant de freiner l'immigration urbaine?

Résumé

Bujumbura, capitale du Burundi, constitue le seul pôle urbain d'un pays dont la densité est parmi les plus fortes d'Afrique et où l'habitat est de type dispersé.

Son urbanisation se distingue d'autres villes africaines par une modeste immigration, un faible taux d'industrialisation et une forte agriculture urbaine qui confère au tissu urbanistique de Bujumbura un visage très aéré et très étendu.

Son fonctionnement opéré autour de deux pôles a suivi les principes d'urbanisation ségréguée imposée par la colonisation belge.

Toutefois, l'ensemble des quartiers indigènes et les zones spontanées greffées sur la limite administrative urbaine présente des caractéristiques similaires tant du point de vue des constructions que des données socio-économiques de leurs habitants. Dès lors, les zones spontanées ne peuvent plus être considérées comme des bidonvilles ou de l'habitat sous-intégré.

Bibliographie

Faculté des Sciences économiques et administratives de l'Université du Burundi
1978 Enquête socio-économique sur Bujumbura.

Gatali, Jean-Baptiste

1979 Bujumbura, des origines à nos jours: essor spatial et démo-graphique. in: Culture et société, revue de civilisation burundaise: 32-52.

Gibbal, Jean-Marie

1974 Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan. Paris, Maspero & Presses univ. de Grenoble.

Little, Kenneth

1974 Urbanization as a social process. An essay on movement and change in contemporary Africa. Londres et Boston: Routledge & Kegan Paul.

Mworooha, Emile

1977 Peuples et rois de l'Afrique des Lacs. Le Burundi et les royaumes voisins au XIX siècle. Dakar et Abidjan: Les nouvelles éditions africaines.

République du Burundi

MTPEL & Urbaplan

1979- Projet de développement urbain du Burundi. Etude de factibilité.

Twagilimana, Emmanuel

1979 L'agriculture urbaine à Bujumbura: contribution à l'étude des activités rurales en milieu urbain. in: Culture et société, revue de civilisation burundaise: 53-60.

